

**Analyse du discours et reformulation du sens dans la traduction amazighe
des textes fondateurs de l'État algérien.**

**DISCOURSE ANALYSIS AND REFORMULATION OF MEANING IN THE AMAZIGH TRANSLATION
OF THE FOUNDING TEXTS OF THE ALGERIAN STATE**

CHIKHI Mokrane, Pr TIDJET Mustapha

Université Abderrahmane Mira – Bejaia (Algérie), mokrane.chikhi@univ-bejaia.dz
Centre de Recherche en Langue et Culture Amazighes Bejaia (Algérie), mustaphatidjet@yahoo.fr

Reçu le: 18/04/2022

Accepté le: 30/05/2022

Publié le: 18/09/2022

Résumé : La lecture préliminaire de la version amazighe des textes fondateurs de l'État algérien nous incite à faire une réflexion sur plusieurs aspects liés aux problèmes de traduction vers cette langue et au transfert du sens de la langue de départ vers la langue d'arrivée. Ces problèmes concernent le lexique, la syntaxe ainsi que l'expression et la typologie du texte de départ. Tous ces problèmes sont liés à la quête du sens où la compréhension de ce dernier constitue une étape importante pour ensuite le déverbaliser et le reformuler dans la langue d'arrivée. Pour se faire, des théoriciens en traduction recommandent l'analyse du discours comme étape indispensable pour saisir le sens en langue de départ puis le reformuler en langue d'arrivée.

Mots-Clés : Traduction amazighe ; Traduction des textes pragmatiques ; Reformulation du sens ; Analyse du discours ; Sémiotique subjectale ; Théorie interprétative de la traduction.

Summary: The preliminary reading of the Amazigh version of the founding texts of the Algerian State prompts us to reflect on several aspects related to the problems of translation into this language and the transfer of the meaning from the language of departure to the language of arrival. These issues concern the lexicon and syntax as well as the expression and typology of the original text. All of these problems are linked to the quest for meaning where understanding the latter is an important step in order to then deverbize it and reformulate it in the target language. To do this, translation theorists recommend discourse analysis as an essential step to grasp the meaning in the original language and then reformulate it in the arrival language.

Keywords: Amazigh translation; Translation of pragmatic texts; Reformulation of meaning; Speech analysis; Subjectal semiotics; Interpretative theory of translation.

Introduction

La traduction est une pratique qui favorise le contact entre les peuples et contribue à l'échange culturel et littéraire entre ces derniers. Les amazighs ont connu cette pratique depuis l'antiquité, les stèles libyques bilingues¹ et les manuscrits liturgiques

¹ Les plus célèbres sont les transcriptions bilingues (Langue amazighe/ Punique) sur la stèle de Douga (Tunisie), dédiée au Roi Massinissa.

qui remontent au moyen-âge² témoignent sur l'ancienneté de cette pratique dans le Maghreb antique est médiéval.

Depuis l'apparition de la revendication culturelle amazighe, notamment avec la naissance d'*Agraw Imazighen* (Académie Berbère)³ en France dans les années soixante, des militants ont pris conscience de l'importance que peut jouer la traduction dans l'enrichissement et le développement de la littérature amazighe enterrée dans l'îlot de l'oralité durant des siècles. Smail Bellache, l'un parmi les militants d'*Agraw Imazighen*, fut le premier à traduire en langue amazighe *les fables* de La Fontaine. C'est à cette époque qu'apparut Mohia par ses adaptations amazighes du théâtre universel. Mohia ou Mohand Ouyahia, fut l'un des rares traducteurs et militants qui a consacré toute sa vie à traduire les meilleures œuvres littéraires en particulier les pièces de théâtre. A partir des années quatre-vingt-dix, on assiste à l'apparition des premiers romans traduits en langue amazighe comme la traduction du roman *Le Prophète* de Gibran Khalil Gibran réalisée par Farid Abbache.

Avec l'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif et l'enseignement universitaire, le besoin du terrain à la traduction pour accompagner l'enseignement de cette langue, s'accroît de plus en plus. En plus de la traduction d'œuvres littéraires, beaucoup de traducteurs se sont investis dans la traduction des textes non-littéraires ou pragmatiques. Ce besoin de traduction s'est amplifié après la reconnaissance de la langue amazighe comme langue officielle dans la constitution de 2016. Beaucoup de textes officiels ont été traduits dans des ateliers organisés par le Haut-Commissariat à l'Amazighité. Parmi ces textes traduits, *les textes fondateurs de l'État algérien*.

1. Présentation des textes fondateurs de l'État algérien

Cet ensemble de textes rédigés dans les différentes époques de l'histoire de l'Algérie contemporaine, vu leurs valeurs historiques et idéologiques sont considérés par les autorités comme *Texte fondamentaux de l'Algérie indépendante*⁴, c'est de là que vient leur appellation « *Textes fondateurs de l'État algérien* ». Ces textes sont :

- L'appel du premier novembre 1954⁵.
- La plate-forme de la Soummam du 20 août 1956.
- La constitution.

² Après l'arrivée de l'islam au Maghreb, les amazighs ont traduit le Saint Coran et beaucoup d'ouvrages qui traitent de la religion musulmane.

³ L'Académie Berbère d'Echange et de Recherche Culturelles, connue sous le nom de « Académie Berbère », fut créée en 1967, dans le cadre associatif à Paris (France) » (Tidjet, 1998 : 353)

⁴ La charte de Tripoli de 1962 n'est pas incluse parmi les textes traduits dans les travaux d'ateliers de traduction organisés par le HCA en 2016 et en 2020.

⁵ Appelé également : Déclaration du 1^{er} novembre 1954.

Ces textes existent en arabe et en français sur le site internet de la présidence de la république⁶, pour la constitution avec ses amendements de l'année 2016 et ceux de l'année 2020, elle est également publiée en arabe et en français dans le Journal Officiel (N°82, du 30/12/2020).

Quant à la traduction amazighe de ces textes, elle est l'œuvre d'un groupe de traducteurs réunis par le Haut-Commissariat à l'Amazighité dans le cadre des travaux d'ateliers de traduction organisés pour cet effet pendant le mois de février de l'année 2016 à la maison de culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, puis en 2020 à la maison de Culture Ali Zamoum de Bouira. L'ensemble de ces textes traduits dont le nom en langue amazighe est : « *Iḍrisen igejdanen n Uwanek azzayri s tmaziyt* », ont été édités par le Haut-Commissariat à l'Amazighité en collaboration avec l'APS⁷.

2. Le sens du texte de départ : Entre l'analyse sémiotique et l'analyse du discours

La quête du sens constitue le premier souci de tout traducteur averti, car toute traduction consiste au transfert de sens du texte de départ vers le texte d'arrivée. Parmi les méthodes de traduction les plus connues et les plus diffusées, celle de *la stylistique comparée* de Vinay et Darbelnet contenue dans l'ouvrage : « *Stylistique comparée du français et de l'anglais* » parue pour la première fois en 1958. Cette méthode s'intéresse beaucoup plus au processus de passage des éléments de la langue de départ vers la langue d'arrivée qui est un processus important pour la phase de la reformulation, alors que l'acte de « *traduire ne peut pas être seulement une opération sur les langues, mais doit être une opération sur le sens.* » (Lederer, 1994 : 59). Sans la saisie de sens du texte de départ, le traducteur tombera sans doute dans le piège du transcodage. Selon Selescovitch & Lederer : « *Si traduire n'est pas transcoder mais comprendre et exprimer, si ce que l'on comprend et ce que l'on exprime est le sens, il vaut la peine de s'attarder sur cette notion fondamentale dont nous faisons l'objet de la traduction, et de la préciser.* » (Selescovitch & Lederer, 1993 : 19). Pour saisir le sens contenu dans le message de départ, il faut que le traducteur procède à l'analyse de ce dernier.

3. Analyse du discours et compréhension du texte de départ

Parmi les théories sémiotiques qui s'intéressent à l'analyse du discours des textes à traduire, nous retrouvons la théorie de *la sémiotique subjectale* de Jean Claude Coquet, c'est cette théorie qui a été appliquée en traduction par Nowotna Magdalena.

⁶ www.el-mouradia.dz

⁷ Algérie Presse Service (Agence de presse officielle de l'État algérien).

Selon Coquet, le discours est conçu comme une organisation transphrastique rapporté à une ou plusieurs instances énonçantes. « *Je proposerais donc une définition du concept du discours approprié au point de vue de la sémiotique discursive : C'est une organisation transphrastique rapportée à une ou plusieurs instances énonçantes.* » (Coquet, 1997 : 37). Il ajoute un peu plus loin : « *L'instance est au principe de tout acte de production discursives.* » (Coquet, 1997 : 224). Selon cette définition, le discours se base sur la structure des instances de l'énonciation. Donc avant de traduire il faut d'abord identifier ces instances dans le texte de départ et les reformuler dans le texte d'arrivée. Ces instances d'énonciation sont caractérisées par le *Sujet*, qui est caractérisé à son tour par des modalités : *le vouloir, le pouvoir et le savoir*.

Nowotna place *le vouloir* au-dessus de toute performance : « *C'est le vouloir du sujet qui rend apte à accomplir la première performance.* » (Nowotna, 1991 : 352).

Selon les deux auteurs (Nowotna et Coquet), *la volonté* est considérée comme la force d'un *Sujet*, cette force est placée à l'origine de toute activité humaine. Selon cette explication, le traducteur doit déterminer *le Sujet* dans le texte de départ et le contexte de la création de ce dernier avant toute activité de reformulation en langue d'arrivée.

Dans *les textes fondateurs de l'État algérien*, rédigés dans le contexte de la guerre d'Algérie (1954-1962), c'est le refus du colonialisme français qui caractérisa la manifestation du sujet. *Le vouloir* est caractérisé par la détermination et l'engagement des rédacteurs de l'appel du 1^{er} novembre 1954 pour déclencher la guerre de libération. Ce *vouloir* s'est manifesté une deuxième fois après deux années de guerre, au Congrès de la Soummam en 1956. Dans ce congrès, les révolutionnaires algériens ont tracé leur feuille de route pour organiser la révolution. Une année après l'indépendance (1963), les militants nationalistes algériens, ont exprimé leur *vouloir* de construire la république algérienne selon les bases d'un État moderne par la rédaction de la première *Constitution* du pays.

Pour reformuler ce *vouloir* dans la langue d'arrivée, *la théorie interprétative* (théorie du sens) propose des procédés à suivre pour bien conserver *le sens* en prenant compte de la spécificité de la langue d'arrivée. Jean Delisle l'un des partisans de cette théorie, propose une méthode très pratique qu'il nomme : *l'analyse du discours comme méthode de traduction*.

Dans son ouvrage, Delisle a divisé les textes de départ en deux catégories : le texte littéraire et le texte pragmatique.

Le texte pragmatique contrairement au texte littéraire est anonyme, il ne possède pas d'auteur. « *Les écrits pragmatiques se distinguent des autres genres de textes (Littéraires, bibliques) par un certain nombre de traits caractéristiques. L'anonymat, par exemple. Le message n'étant pas centré sur son auteur comme dans le cas d'une*

œuvre littéraire, mais sur une réalité plus ou moins objectivée, les textes pragmatiques sont souvent anonymes et dans bien des cas, il n'est d'aucune utilité pour le traducteur d'en connaître le rédacteur. » (Delisle, 1984 : 24). Les textes fondateurs de l'État algérien appartiennent à cette catégorie de textes dont l'auteur est anonyme et le message véhiculé n'est pas centré sur leurs auteurs mais sur le vouloir de toute un peuple qui désire se libérer du joug colonial et construire son pays. Contrairement aux textes littéraires, les textes pragmatiques sont caractérisés par leurs clartés et l'utilisation du style direct, pour saisir le sens de départ et le reformuler dans la langue d'arrivée *« la traduction de textes pragmatiques exige en outre la connaissance de langages codifiés, caractérisés par des formules figées pour lesquelles il existe généralement un équivalent stéréotype dans la langue d'arrivée. »* (Delisle, 1984 : 26). Pour se faire, le traducteur doit saisir le vouloir dire exprimé dans les textes de départ mais non pas la signification des mots qui est variable selon le contexte de l'énonciation ; *« Dans le corps d'un texte, les phrases peuvent avoir un tout autre sens que celui qui découle normalement de la somme de leurs signes linguistiques décodés. »* (Delisle, 1984 : 65). Pour reformuler le sens dans la langue d'arrivée, la théorie interprétative recommande l'utilisation de deux procédés : la correspondance et l'équivalence.

4. La reformulation par correspondances

Reformuler le sens dans la langue d'arrivée par l'usage du procédé de traduction par correspondance, veut dire transposer les mots dans cette langue. La *Correspondance* signifie qu'il existe un élément pour lequel on peut trouver un élément parallèle préexistant dans la langue d'arrivée. L'utilisation de ce procédé est valable uniquement pour la reformulation des mots à signification unique comme les chiffres, les appellations, les noms propres, les énumérations, les termes techniques et l'onomatopée. Selon Lederer, ce procédé est valable uniquement pour le transcodage des mots qui conservent la même valeur hors contexte et dans le discours, *« Apprendre ce qu'il convient de transcoder, c'est apprendre à identifier les mots qui, conservant la même valeur hors contexte et dans le discours, possèdent une valeur soit générale soit dans un domaine déterminé. D.Selescovitch (1975) a traité des (mots traduisibles), dont elle dit qu'ils sont objets de savoir et non de compréhension, les chiffres, les noms propres, les énumérations. »* (Lederer & Selescovitch, 1993 : 209). Pour reformuler le sens des mots des textes de départ⁸ à signification unique, les

⁸Les textes fondateurs de l'État algérien sont publiés dans le journal officiel (N°82 du 30/12/2020) en deux versions arabe et française, sachant que la version française constitue le texte initial pour les traducteurs vers la langue amazighe vue que les lexiques bilingues qu'ils ont utilisés, sont tous : français-langue amazighe. Selon le témoignage de l'un des traducteurs que nous avons rencontré *« Les traducteurs ont juste consulté la version arabe d'une manière ponctuelle à des fins de vérification. »*

traducteurs ont eu recours aux emprunts qui ont une origine arabe ou française, ainsi qu'aux néologismes. La vérification du lexique utilisé par les traducteurs pour reformuler en langue amazighe les mots des textes de départ nous a révélé qu'ils ont eu recours aux néologismes et aux emprunts. Le tableau suivant nous montre quelques exemples :

Mots relevés dans le texte amazigh	Emprunt/Néologisme	Correspondant dans le texte français	Correspondant dans le texte arabe
amesten	néologisme	sécurité	الحماية
tadawsa	néologisme	santé	الصحة
lwaqf	emprunt	Wakf	الوقفية
Leemer	emprunt	âge	سن

Notre analyse du lexique de la version amazighe, nous a montré que les traducteurs ont utilisé les néologismes d'une manière excessive, bien que dans la majorité des cas, ces notions exprimées par des néologismes existent sous forme d'emprunts bien intégrés dans la langue amazighe.

Exemples : Tadawsa : santé, الصحة, dans l'usage on utilise l'emprunt *ṣeḥḥa*.

Amesten, protection, الحماية, dans l'usage on utilise l'emprunt : *lemḥadra*.

Cette situation d'utilisation excessive de la néologie a été déjà attestée dans les médias amazighs et la production écrite en langue amazighe. Selon Boudjamaa Aziri : « En berbère, il y a nécessité de faire rattraper à la langue des siècles de stagnation en matière de néologismes. Il ne s'agit pas seulement de trouver les mots pour traduire, par exemple les notions de la physique ou des mathématiques ou de nommer des objets de la vie moderne comme réfrigérateur ou télévision, mais de donner aussi des noms à des notions aussi usuelles que plantes, arbres ou légumes qui font partie depuis toujours de l'environnement des berbérophones. » (Aziri, 2009 : 50).

Ici il ne s'agit pas uniquement de nommer les choses dont la langue amazighe ne dispose pas de noms, mais de donner, de traduire des concepts qui relèvent de la spécialité de droit et de l'histoire. Cette spécificité du texte à traduire (le cas de la constitution), nécessite une recherche minutieuse et documentaire dans le droit coutumier amazighe pour recueillir les mots que les amazighes utilisent pour exprimer des notions et concepts relatifs au domaine juridique.

Le tableau nous indique également la négligence des traducteurs du procédé de l'emprunt qu'ils ont utilisé que dans quelques cas :

- Lwaqf, waqf, الوقفية.
- Laæmer, âge, العمر, السن.

À l'image de ces deux exemples cités, beaucoup d'emprunts d'origine arabe sont bien intégrés il y a longtemps dans la langue amazighe. *« Pour des raisons socio-historiques particulières, l'arabe est la langue la plus sollicitée comme source de ces emprunts. En effet, en plus d'une très longue période de contact linguistique entre ces deux langues, plus de 14 Siècles de présence arabe en Afrique du Nord, l'arabe jouit du prestige d'être la langue du domaine religieux et des lettres. De ce fait, la quasi-totalité du lexique appartenant au champ lexico-sémantique du religieux est emprunté à l'arabe. D'un autre côté, les prêches religieux sont souvent faits en arabe. [...] Mais il y a aussi tout le lexique relatif aux domaines socio-politico-culturels propre à la société arabe, que les amazighs ont découvert en contact avec les arabes, qui a été emprunté. »* (Tidjet, 2019 : 30).

« C'est sans doute sa capacité à assimiler les emprunts, malgré leur nombre, qui a permis au berbère de combler ses besoins pendant des siècles. L'emprunt était une nécessité ; il a servi à nommer des référents relatifs à la culture véhiculée par la langue source, en l'absence de création lexicale intrinsèque. » (Aziri, 2009 : 60).

Pour des raisons objectives, nous dirons que le recours à l'emprunt à la langue arabe, peut aider les traducteurs amazighs dans plusieurs situations notamment pour rendre leur message explicite et compréhensif, puisque la majorité des mots empruntés à cette langue sont lexicalisés et assimilés depuis des siècles et sont devenus une partie intégrante de la langue amazighe.

5. La reformulation par équivalence

Contrairement au procédé de reformulation par correspondances qui est valable uniquement pour le transfert de la terminologie et du lexique, la reformulation par équivalences nous offre l'avantage de rendre le sens explicite selon les moyens appropriés à la langue d'arrivée. *« Au moment où il traduit, le traducteur peut appliquer deux méthodes différentes : soit il passe d'une langue à l'autre, introduisant dans son texte des correspondances lexicales ou syntaxiques préexistante entre deux langues, soit il se construit une image mentale de la situation et ayant trouvé le sens du texte, il l'exprime par équivalence de façon idiomatique en langue d'arrivée. »* (Lederer, 2002 : 02). Donc l'équivalence concerne directement la syntaxe, en d'autre terme le traducteur doit chercher les expressions équivalentes dans la langue d'arrivée pour éviter le calque et le transcodage de la langue de départ. Avant d'entamer toute tâche de reformulation, le traducteur doit tenir compte de la différence syntaxique entre la langue de départ et la langue d'arrivée. Selon Tidjet Mustapha, *« Le traducteur doit impérativement tenir compte de cette différence pour*

rendre le message de la langue d'origine dans la langue cible. Et pour ce faire, le traducteur doit non seulement maîtriser les structures des phrases dans les deux langues, mais aussi être éveillé pour rendre les nuances qui peuvent être engendrées par les positions qu'occupent les différents constituants d'une phrase. » (Tidjet, 2016 : 88).

L'exemple suivant montre bien comment les traducteurs ont pris en compte le mode d'expression en langue amazighe par l'explicitation de ce qui est implicite en langue française pour le rendre accessible :

Dans la version française :

Le 1^{er} novembre 1954, ainsi que sa proclamation fondatrice auront été les clés de son destin.

Dans la version arabe :

كان اول نوفمبر 1954 و بيانه المؤسس نقطتا تحول فاصلة في تقرير مصيرها.

Dans la version amazighe :

Amezwaru n Wamber 1954 akked umesban-ines imesbeddi yella d tagnit n usenfali ameqqran i as-ineğren abrid i yimal-is.

Dans ce passage tiré de la constitution, les traducteurs ont tenté de reformuler le syntagme “ *les clés de son destin* ” qui est reformulé en arabe d'une manière différente par : (traduction littérale : *deux points de changement déterminant dans l'acquis de son destin*) par le syntagme équivalent en langue amazighe : *d tagnit n usenfali ameqqran i as-ineğren abrid i yimal-is*, dont la traduction littérale en français : “ *c'est une situation de grand développement qui lui a tracé la route pour son futur.* ”.

Dans cet exemple on peut comprendre le souci des traducteurs de trouver les équivalents des syntagmes en utilisant des paraphrases et des explications lors de la reformulation. En quelque sorte, ils ont exprimé leur désir d'explicitier le sens des énoncés en langue amazighe au détriment du respect de la longueur des phrases et l'existence de mots contenus dans la phrase de départ sous forme d'emprunts en langue arabe attestés dans l'usage quotidien comme: le destin (Imektub en langue amazighe).

Conclusion

Malgré les difficultés et les contraintes que les traducteurs amazighs ont rencontré lors de la reformulation des *textes fondateurs de l'État algérien*, leur souci de faire un texte compréhensif leur a permis de réaliser une version acceptable, même si cette dernière porte des lacunes au niveau de l'expression. Pour y remédier, il est recommandé aux traducteurs de comprendre bien le sens des textes à traduire pour saisir le vouloir dire de l'auteur et reformuler ce dernier dans la langue d'arrivée par

l'application des deux procédés de la théorie interprétative de la traduction, qui sont la reformulation par correspondances et la reformulation par équivalence.

6. Références :

Aziri.B, *néologismes et calques dans les médias amazighes*, éd Hca, Alger, 2009, p 50-60.

Coquet.J.C, *La quête du sens*, éd Puf, Paris, 1997, p 37-224.

Delisle.J, *l'analyse du discours comme méthode de traduction : Initiation à la traduction française de textes pragmatique anglais, théorie et pratique*, éd Université d'Ottawa, Ottawa, 1984, p 24-26-65.

Lederer.M, *La traduction aujourd'hui, le modèle interprétatif*, éd Hachette, Paris, 1994, p 59.

Lederer.M, *Altérité, identité, équivalence*, éd Minrad lettres modernes, Paris, 2002, p 02.

Nowotna Magdalena, Revue des études slaves, *La crise du vouloir : analyse sémio-linguistique du poème de Zbigniew Herbert, Monsieur Cogito de la position debout*, tome 63, fascicule 2, 1991, p 352.

Seleskovitch.D & Lederer.M, *Interpréter pour traduire*, éd Didier, Paris, 1993, p19-209.

Tidjet.M, Сопоставительная лингвистика, *Ébauche d'une étude contrastive : syntagmes kabyle et français*, n°05, 2016, p 88.

Tidjet.M, Timsal n langue amazighe, *Ébauche d'une comparaison linguistique Amazigh/arabe algérien*, n°10 Décembre 2019, p 30.

Tidjet.M, *Polysémie et abstraction dans le lexique amazigh (kabyle)*, mémoire de magister, université de Bejaia, 1998, p 353.

Source Web

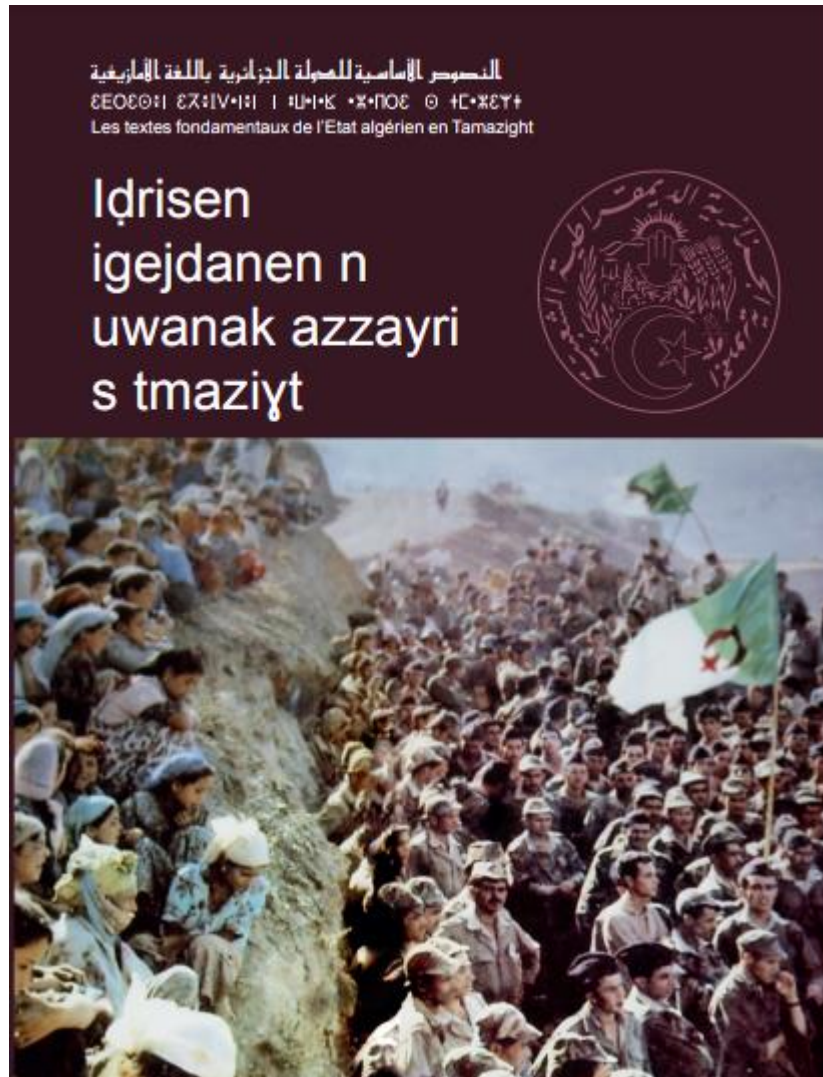
Textes fondateurs de l'État algérien : <https://www.el-mouradia.dz/ar/algeria/texts/statement-of-november> (15/11/2021).

Idrisen igejdanen n Uwanek azzayri :

<https://www.hcamazighite.dz/docs/document/hca/autres/Textes%20fondamentaux%2014%20print.pdf> (30/08/2021).

7. Annexes :

Image de couverture de la version amazighe des textes fondateurs de l'État algérien.



8: Bibliographie :

- Aziri.B, *néologismes et calques dans les médias amazighes*, éd Hca, Alger, 2009.
- Coquet.J.C, *La quête du sens*, éd Puf, Paris, 1997.
- Delisle.J, *l'analyse du discours comme méthode de traduction : Initiation à la traduction française de textes pragmatique anglais, théorie et pratique*, éd Université d'Ottawa, Ottawa, 1984.
- Lederer.M, *La traduction aujourd'hui, le modèle interprétatif*, éd Hachette, Paris, 1994.
- Lederer.M, *Altérité, identité, équivalence*, éd Minrad lettres modernes, Paris, 2002.
- Nowotna Magdalena, Revue des études slaves, *La crise du vouloir : analyse sémio-linguistique du poème de Zbigniew Herbert, Monsieur Cogito de la position debout*, tome 63, fascicule 2, 1991.
- Seleskovitch.D & Lederer.M, *Interpréter pour traduire*, éd Didier, Paris, 1993.
- Tidjet.M, Сопоставительная лингвистика, *Ébauche d'une étude contrastive : syntagmes kabyle et français*, n°05, 2016.
- Tidjet.M, Timsal n langue amazighe, *Ébauche d'une comparaison linguistique Amazigh/arabe algérien*, n°10 Décembre 2019.
- Tidjet.M, *Polysémie et abstraction dans le lexique amazigh (kabyle)*, mémoire de magister, université de Bejaia, 1998
- Vinay.J.P& Darbelnet.J, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, éd Didier, Paris, 1958.